

# Fiche d'information

<b>Référence</b>	<b>N° 345</b>	<b>Date</b>	<b>05.03.2015</b>
<b>Objet</b>	<b>Changement d'infogérance de MFP Services SOLSANTIS</b>		

<b>Type</b>	<input type="checkbox"/> Technique	<input type="checkbox"/> Pratique	<input checked="" type="checkbox"/> Communication	<input type="checkbox"/> Livraison
<b>Destinataires</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Éditeurs	<input checked="" type="checkbox"/> Équipementiers	<input checked="" type="checkbox"/> OCT	<input type="checkbox"/> CIS
<b>Produits</b>	Facturation : <input type="checkbox"/> CDC Editeurs <input type="checkbox"/> CDC OCT <input type="checkbox"/> FSV agrément <input type="checkbox"/> FSV exploitation <input type="checkbox"/> SCOR	Référentiels : <input type="checkbox"/> Dispositif Intégré <input type="checkbox"/> Terminal lecteur <input type="checkbox"/> TLA <input type="checkbox"/> Lecture Vitale <input type="checkbox"/> Télémise à jour	Produits d'infrastructure : <input type="checkbox"/> ATSAM <input type="checkbox"/> SrvSVCNAM <input type="checkbox"/> GALSS Services en Ligne : <input type="checkbox"/> CDR <input type="checkbox"/> Espace pro	Téléservices intégrés : <input type="checkbox"/> HRi <input type="checkbox"/> DMTi <input type="checkbox"/> AATi <input type="checkbox"/> FTE Acquisition des droits : <input type="checkbox"/> API de Lecture
<b>Secteur</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Libéral		<input checked="" type="checkbox"/> Hospitalier	
<b>Professionnels de Santé concernés</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Médecins <input checked="" type="checkbox"/> Sages-femmes <input checked="" type="checkbox"/> Chirurgiens-dentistes <input checked="" type="checkbox"/> Pharmaciens <input checked="" type="checkbox"/> Laboratoires	<input checked="" type="checkbox"/> Auxiliaires médicaux <input checked="" type="checkbox"/> Centres de Santé <input checked="" type="checkbox"/> Fournisseurs <input checked="" type="checkbox"/> Transporteurs	<input checked="" type="checkbox"/> Établissements publics <input checked="" type="checkbox"/> Cliniques privées <input checked="" type="checkbox"/> ESPIC	
<b>Prise en compte</b>	<input type="checkbox"/> Facultative	<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		

## Contexte

**Le 02 avril 2015**, Mutualité Fonction Publique Services (MFP Services) – code grand régime 94 - évolue et crée une filière séparée de gestion pour les bénéficiaires affiliés aux différentes mutuelles dont elle assure la gestion.

Ces bénéficiaires, qui représentent environ 75% de la population gérée par MFPS seront pris en infogérance dans le Système d'information de la CNAMTS via une nouvelle caisse « 194 ». L'opérateur sera connu sous le nom de « SOLSANTIS »

L'autre partie des bénéficiaires MFPS demeure en gestion identique à la situation actuelle. L'opérateur reste MFPS et c'est le prestataire CHOREGIE qui reste le prestataire de services.

## Impacts sur les codes d'identification des régimes

Pour les bénéficiaires MFPS rattachés à la caisse 194 « SOLSANTIS », l'identification du régime évolue comme suit :

- le **code régime** reste inchangé à **94**.
- le **code caisse gestionnaire** est remplacé par **194**.
- le **code centre gestionnaire** prendra les valeurs suivantes : **0153, 0173, 0183, 0193, 0203, 0233, 0263, 0393, 0458, 0608, 0788 et 0403**.

## Impact télé-mise à jour des cartes Vitale

La prise en compte de cette migration induit la mise à jour des cartes VITALE des assurés concernés. MFP Services SOLSANTIS effectuera diverses actions de communication pour inciter ses affiliés à mettre à jour rapidement leur carte.

La bascule d'infogérance n'induit **pas de rupture** du service de télé mise à jour des cartes Vitale.

# Fiche d'information

## Impacts sur les flux de facturation

### La TOD v3.47 du 29/01/2015 intègre déjà la création des 12 nouveaux triplets SOLSANTIS.

A compter du 2 avril 2015 :

- Si la carte VITALE a été mise à jour avec la caisse gestionnaire 194, alors le flux sera envoyé et traité par le système d'information de la CNAMTS.
- Si la carte VITALE n'a pas été mise à jour, alors, le flux sera envoyé et traité comme actuellement.

Il n'y aura donc **pas d'impact** sur les flux de facturation.

## Contacts

Dans le cas du tiers payant, **les Professionnels de Santé** qui souhaitent suivre leurs remboursements peuvent s'adresser aux contacts ci-dessous.

### Part obligatoire

Auprès de correspondants dédiés aux :

- Pharmaciens : 09 80 98 00 10
- Autres PS : 08 21 22 20 66
- Site internet : <https://espacepro.ameli.fr/>

### Part complémentaire

Auprès de l'opérateur MUT'SANTE comme actuellement :

- Tel : 08 21 01 10 00 (0,12€/min)  
[professionnelsante@mutsante.fr](mailto:professionnelsante@mutsante.fr)